FICHE D'HOMOLOGATION MODE D'EMPLOI

La rédaction d'une fiche peut poser quelques problèmes ; les lignes suivantes peuvent aider à les résoudre.

1 – A quel moment établir une fiche ?

Le plus tôt possible après l'observation de l'espèce, pour ne pas trop avoir à faire appel à la mémoire et suffisamment tôt pour que le comité puisse étudier la fiche et faire figurer l'observation au bilan annuel. Néanmoins le CHR peut examiner des données plus anciennes (y compris après publication du rapport annuel), dans la mesure où elles ne sont pas antérieures à 2009.

2 – Qui sont les rédacteurs ?

Chaque observateur d'une espèce soumise à homologation, qu'il soit le le premier ou non, peut établir une fiche. La liste de ces espèces soumises à homologation figure sur les site SEPOL rubrique enquête puis CHR. Les fiches en doublons ne sont pas inutiles car elles peuvent apporter d'autres précisions (dates notamment).

3 – Quel document utiliser ?

La fiche type est disponible sur les sites SEPOL ou LPO 19. Cette fiche peut soit être adressée par mail à l'adresse chrlimousin@hotmail.fr ou par courrier à la SEPOL 11, rue Jauvion 87000 Limoges.

4 – Comment renseigner la fiche ?

Il est nécessaire de renseigner si possible les différents champs de la fiche avant de passer à la description proprement dite.

Toute fiche d'homologation doit impérativement comporter une description très précise de l'oiseau. Parfois la meilleure photo peut conduire à des erreurs d'identification et à des discussions sans fin.

Le contexte de l'observation, l'environnement seront évoqués.

La description doit traiter les critères classiques : plumage, bec, pattes, ainsi que l'allure, la taille, le vol, le comportement (ex : la façon de se mouvoir au sol) et tous les éléments permettant de déterminer le sexe, l'âge..... Le rédacteur peut citer les parties du corps qu'il n'a pas pu observer. **La description est basée sur l'honnêteté de l'observateur, et doit se limiter aux critères réellement observés sur le terrain, et non à ceux lus sur le guide de terrain.**

L'objectif de la description est de présenter les critères importants

qui ont permis d'aboutir à l'identification spécifique (et donc d'éliminer les espèces ressemblantes).
Il est évident que la description d'une Avocette élégante, espèce facile à identifier et annuelle en Limousin, peut rester relativement succincte dans la mesure où les critères essentiels sont décrits. A l'inverse, la description d'un Pouillot ibérique, espèce rarissime en Limousin et particulièrement délicate à identifier, devra évidemment être très complète.

Pierre Marthon